

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Accord-cadre à bons de commandes pour la location de véhicules de centres de vacances - Attribution du marché

N° : VA_DEC2021_65
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

décidons

De conclure l'accord-cadre de location de véhicules de centres de vacances avec la Société LOCANOR SAS située à AMIENS CEDEX 1 (80005) pour un montant maximum annuel de 22 500.00 € TTC

L'exécution de l'accord-cadre début à compter de la notification du marché jusqu'au 31/12/2021. Il est reconductible 3 fois par période de 12 mois soit jusqu'au 31/12/2024.

Politique publique (domaine-action-activité) : 10.0.0 Enfance - Jeunesse - Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le samedi 20 février 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178653A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 24 février 2021